SITUATION SÉCURITAIRE

Al-Qaïda au Maghreb dans l'attente du coup de grâce

Durant la première moitié du mois en cours, Al-Qaïda au Maghreb a commis sept actes terroristes à travers l'ensemble des régions où elle compte encore des groupes armés actifs, contre douze durant la même période de l'année dernière et vingt l'année précédente. Le recul est indiscutablement flagrant. Mais la nature des attentats eux-mêmes est davantage révélatrice de son importance.

Photo : Samir Sid

Si cette même période de l'année 2007 a été marquée par le terrible double attentat-suicide à Ben-Aknoun (Alger) contre une institution onusienne et le siège du Conseil constitutionnel, celle de l'année en cours a montré que la criminalité de l'organisation terroriste a atteint son niveau le plus piteux.

Elle a, en effet, ciblé deux simples agents de police qui vaquaient à des tâches de routine dans un marché d'une petite commune des Hauts Plateaux, dans la wilaya de M'sila.

Ce genre d'attentat ciblant expressément des policiers affectés à des missions d'ordre public dans la rue, à la circulation routière ou en faction devant des établissements publics, même s'il y a eu quelques précédents, n'a pas été, jusque-là, un trait caractéristique fondamental d'Al-Qaïda au Maghreb.

Il est connu pour avoir été un des traits dominants du GIA qui voulait, en son temps, durant les années 1990, généraliser la terreur et le sentiment d'insécurité dans le pays. Le GSPC quant à lui et l'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb (AQMI) qui l'a relayé, en voulant montrer la rupture avec cette pratique, entre autres, qui causaient tort au «djihad», ont justement abandonné ce genre d'attentat, qui vient de réapparaître curieusement dans la wilaya de M'sila.

Cet aspect plutôt énigmatique est d'autant plus accentué par la revendication qui, selon certaines sources, en a été faite par le groupe portant le nom d'El-Mouhadjiroun, appartenant à AQMI.

Ce qui constitue une première, en ce sens que jusque-là, jamais un groupe n'a pris l'initiative de signer lui-même une revendication. Celle-ci est toujours restée du ressort de la «commission médiatique» qui le faisait pour le compte de l'organisation terroriste avec ou sans précision sur le groupe auteur des faits.

Par contre, la signature d'un communiqué directement par un groupe local s'attribuant un attentat a été une pratique assez courante au sein du GIA. La katiba dite El-Mouhadjiroun, elle-même, est née d'une dissidence du GIA dans le sud de la wilaya de Bouira, avant de rejoindre le GSPC après sa création.

Et par la suite, elle s'est déplacée dans la wilaya de M'sila où elle est restée plutôt fantomatique, avant de ressurgir avec cet attentat contre deux policiers au niveau du marché de la petite commune de Sidi-Aïssa.

Ces différents éléments poussent à se demander si AQMI dans son ensemble et certains de ses groupes terroristes en particulier, en totale perte flagrante d'initiatives, ne seraient pas tentés de revenir aux pratiques sanguinaires du GIA, à la fois faciles dans l'exécution, médiatiques par leur caractère urbain et répétitives à volonté.

La tentation, en effet, reste grande de donner l'impression d'une présence à large échelle et dans des zones totalement sécurisées comme la région de Sidi-Aïssa, qui n'a pas connu d'attentats depuis 2003 quand un GLD avait été assassiné au douar Gtatcha.

Pour le moment, l'attentat contre les deux policiers n'a pas porté chance au groupe qui l'a perpétré. La riposte des forces de sécurité dans la même wilaya n'a pas tardé à aboutir, les jours suivants, à l'élimination de quatre terroristes lors d'un ratissage, qui est toujours en cours. Mais la leçon à en tirer est que AQMI, en totale décrépitude, n'aura pas à hésiter, en attendant le coup de grâce, à faire des cartons sur des cibles faciles pour se donner l'impression qu'elle existe toujours et faire renaître ainsi ce sentiment au sein des groupes envahis par le doute.

La même situation pourrait être également une initiative locale de groupes qui savent que leur organisation ne pourra pas s'en démarquer sous peine de provoquer des dissidences qu'elle ne peut se permettre dans sa situation actuelle ou, à tout le moins, d'approfondir des désaccords qui risquent de la conduire à son implosion.

Mohamed Issami

TIZI-OUZOU

Trois automobilistes forcent un faux barrage

Des individus armés, dont le nombre n'a pu être déterminé avec exactitude, ont obstrué la route, tôt dans la matinée de jeudi, à la sortie d'un village de la commune des Ouadhias, à une trentaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou. Selon plusieurs sources, ces islamistes armés allaient s'en prendre, comme à l'accoutumée, aux usagers de cette route secondaire, peu fréquentée à cette heure-ci, quand ils ont été surpris par trois automobilistes qui n'ont pas voulu se laisser faire en décidant de prendre le risque de forcer le faux barrage plutôt que de tomber entre les mains des terroristes. Bien qu'ils aient essuyé des coups de feu, ils ont pu s'en sortir indemnes.

A. M.

PROCÈS DES MILITANTS DU FFS À GHARDAÏA

Relaxe pour Fekhar et ses compagnons

Jugés en appel jeudi par la cour criminelle de Ghardaïa, pour des faits remontant à l'automne 2004, Kameleddine Fekhar et les 17 autres accusés ont été, à l'exception d'une seule personne condamnée, elle, à six mois de prison avec sursis, relaxés, au terme d'un procès-marathon qui ne s'est achevé qu'après 23 heures, soit près de douze heures de plaidoiries. Soulagement.

Sofiane Aït-Iflis Alger (Le Soir)- Kameleddine Fekhar, membre du conseil national du Front des forces socialistes et militant actif des droits de l'homme, s'est senti soulagé après ce verdict rendu. Trois jours avant ce procès en appel, au siège national du parti à Alger où il se trouvait, il faisait montre de sa crainte de voir les portes des geôles se refermer à nouveau, durablement, derrière lui.

La même affaire lui a valu, lors du premier jugement, 5 longs mois de prison. Une peine purgée. Finalement, à son grand soulagement, lui et ses compagnons d'infortune, ne revisiteront la prison de Ghardaïa que les courts instants nécessaires à l'accomplissement des procédures en vigueur en matière d'affaires criminelles. Kameleddine Fekhar et les 17 autres accusés se sont constitués prisonniers jeudi matin. Le temps de vider le billet d'écrou, ils ont été conduits à la cour pour un procès qui s'étalera tard dans la soirée. Jusqu'aux environs de 23 heures. Après près de douze heures d'attente et de plaidoiries, Fekhar et ses coaccusés, relaxés, referont le chemin de la prison pour, encore, des formalités, avant de pouvoir humer librement l'air frais de Ghardaïa. Une ville qui, ce jour-là, a veillé tard. La mobilisation citoyenne a été forte. Des dizaines de citoyens se sont rassemblés devant le siège de la cour tout au long du procès. Après la prononciation du verdict, c'était une véritable procession humaine qui s'est ébranlée vers l'enceinte du pénitencier de Ghardaïa pour raccompagner Fekhar et ses compagnons, une fois relâchés.

De la procession, les membres du conseil national du FFS, qui devaient tenir hier, symboliquement, une session du conseil à Ghardaïa, n'ont pas attendu que le jour se lève pour tenir conclave. Ils ont enchaîné sur l'heureux événement. Bien sûr, au menu du conseil, il a été question du procès et de la mobilisation citoyenne qui l'a marquée.

Le conseil s'est réjoui des décisions rendues par la cour de justice. Il s'est félicité aussi de la mobilisation citoyenne. Appelé pour savoir ce qu'il en ressent après sa relaxe, Kameleddine Fekhar s'est déclaré soulagé. «Le travail de mobilisation, mené depuis près d'un mois, ajouté aux alertes destinées aux chancelleries étrangères et à la lettre de Hocine Aït Ahmed au haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, a porté ses fruits», a-t-il estimé, ajoutant «le verdict rendu montre que le militantisme paie, qu'il ne faut pas se résigner à la fatalité».

S. A. I.

SÉNATORIALES

Le FFS opte pour le boycott

Prévisible. Le Front des forces socialistes (FFS) se prononce pour le boycott des sénatoriales de fin décembre. Le conseil national du parti, réuni dans la nuit de jeudi à vendredi à Ghardaïa, a statué.

Sofiane Aït Iflis Alger (le Soir) - L'opinion était déjà préparée à une telle décision. Le FFS, qui ne trouve pas d'utilité politique à l'exercice parlementaire en l'état actuel des choses, ne montrait aucun enthousiasme pour ces joutes du grand collège électoral.

Ses responsables, à maintes occasions, suggéraient une tendance qui penchait lourdement pour le boycott. Le conseil national du parti, qui tenait la nuit du 17 au 18 décembre son ultime session avant le renouvellement partiel de la composante du Sénat, officialisa donc la décision de demeurer en retrait de la compétition. La résolution du conseil national prise, la direction du parti rendra les élus locaux destinataires d'une note à travers laquelle il leur sera recommandé de se plier strictement à la décision.

Autrement dit, le FFS instruira ses élus locaux de ne pas s'impliquer, à quelque niveau et de quelque manière que ce soit, dans les jeux d'alliances électorales.

Le parti de Hocine Aït-Ahmed s'affiche donc totalement inintéressé par les sénatoriales.

Au courant de la semaine passée, sur la base d'un pacte politique conclu entre les deux partis, le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune, qui ne présentera pas de candidats, a appelé ses élus à voter RND.

S. A. I.